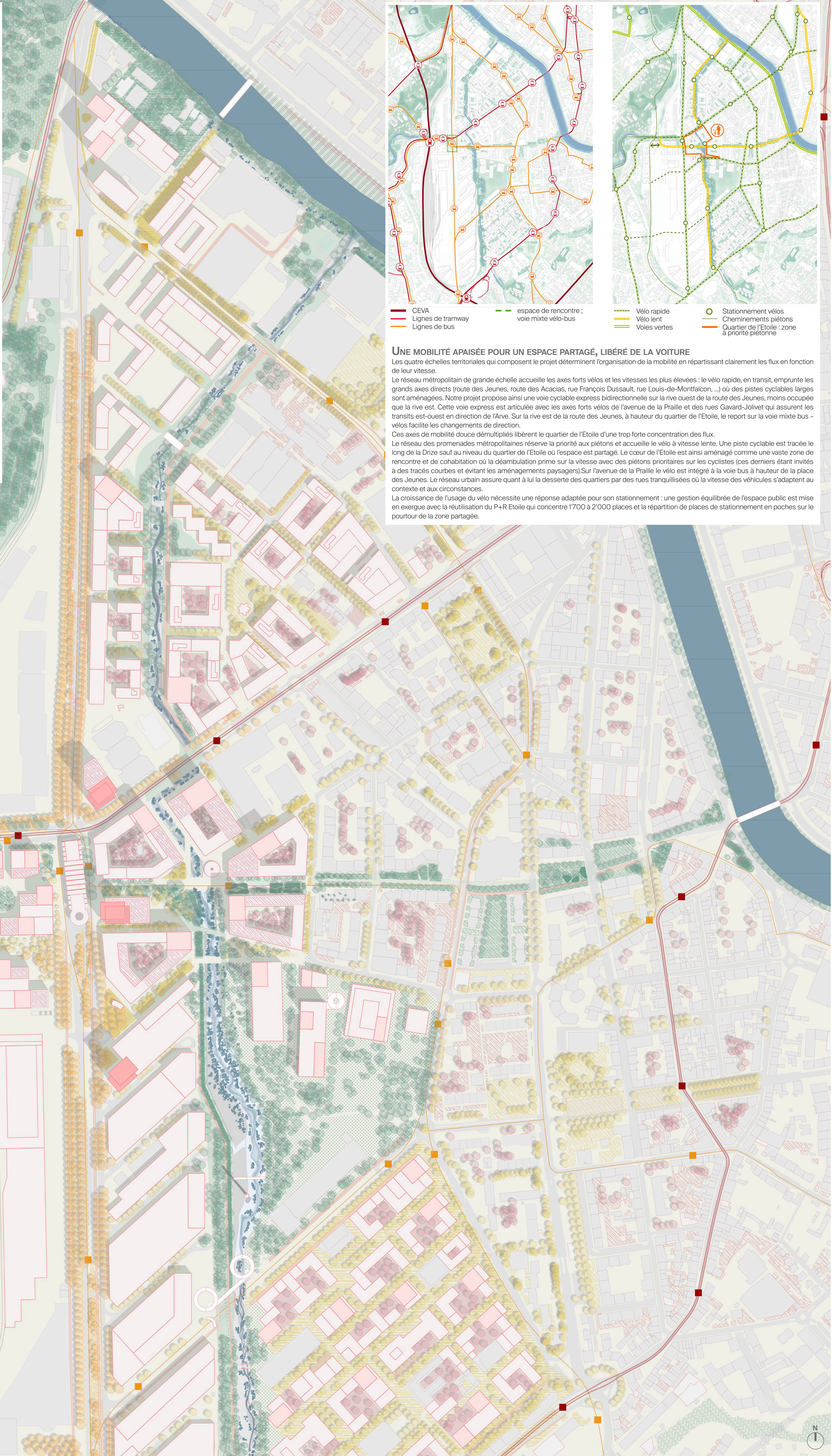




La croissance de l'usage du vélo nécessite une réponse adaptée pour son stationnement : une gestion équilibrée de l'espace public est mise en exergue avec la réutilisation du P+R Etoile qui concentre 1'700 à 2'000 places et la répartition de places de stationnement en poches sur le pourtour de la zone partagée.

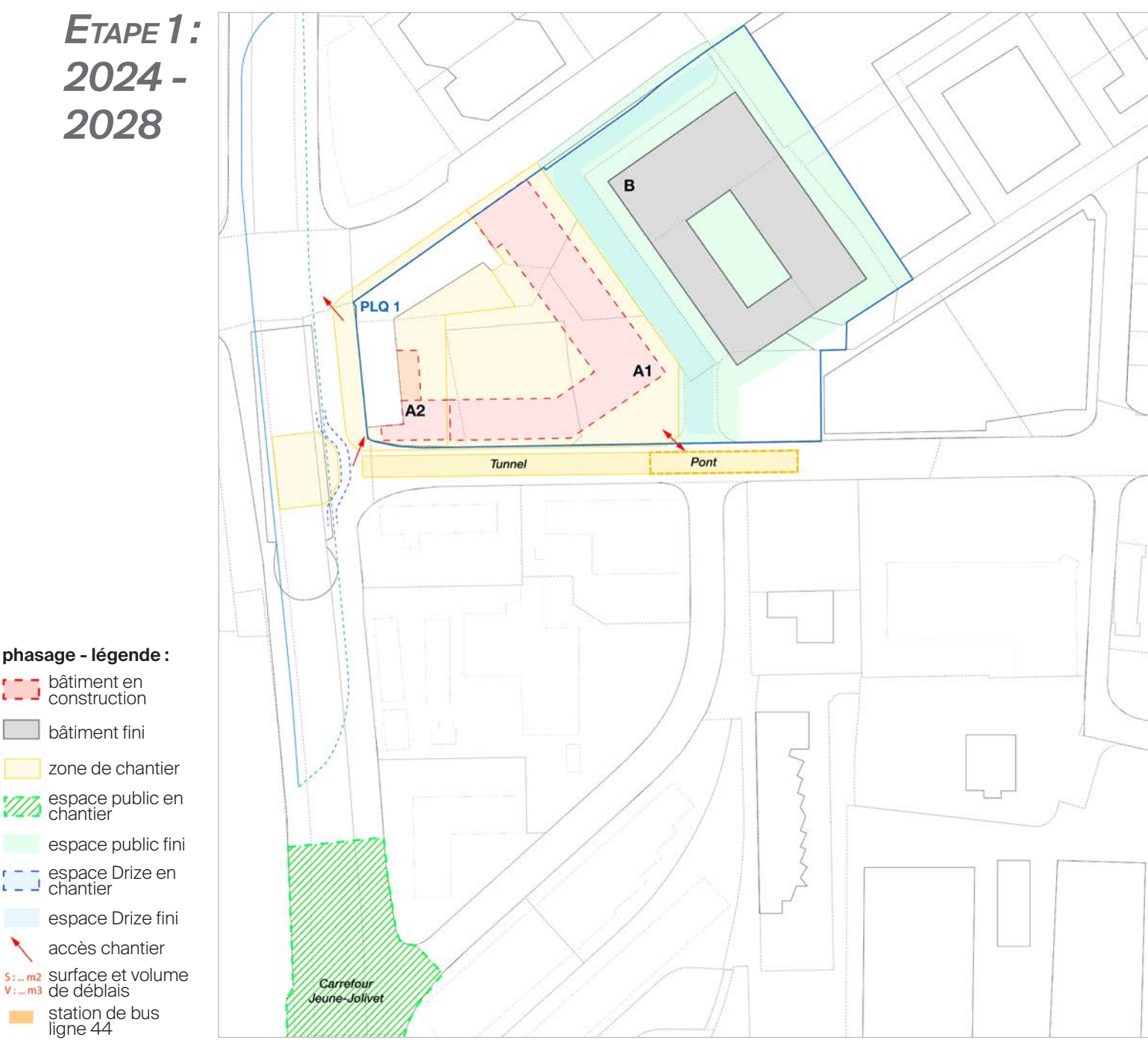
SCHÉMA DE TRANSPORT EN COMMUN ET TIM

C'est la trame des rues de quartier, maillant la ville et permettant son fonctionnement. Elle est

système qui construit le quartier et s'attache à le raccorder aux voisins. Il agit avant tout pour former un système de places et d'espaces à l'échelle du quartier qui en assure la cohésion, la continuité et l'articulation avec les tissus environnants. Nous privilégions ainsi un plan fluide, proposant une suite d'espaces aux ambiances diversifiées, aux intensités variables, installant un gradient ordonné de domesticité et d'intimité depuis le centre – le binôme place – jusqu'au quartier. Cette organisation spatiale permet de définir des zones d'usage et d'activités. En particulier, leur aménagement et les affectations des rez-de-chaussée, le type d'occupation des espaces aux usages et aux atmosphères différenciés tout en garantissant une continuité à l'échelle du quartier et de la ville. Les deux espaces majeurs de notre projet, la place de l'Étoile et la place des Jeunes, aux rôles complémentaires, définissent ensemble une contrainte d'élargie attachée à nos deux réseaux métropolitains, qui se ramifie pour faire système.

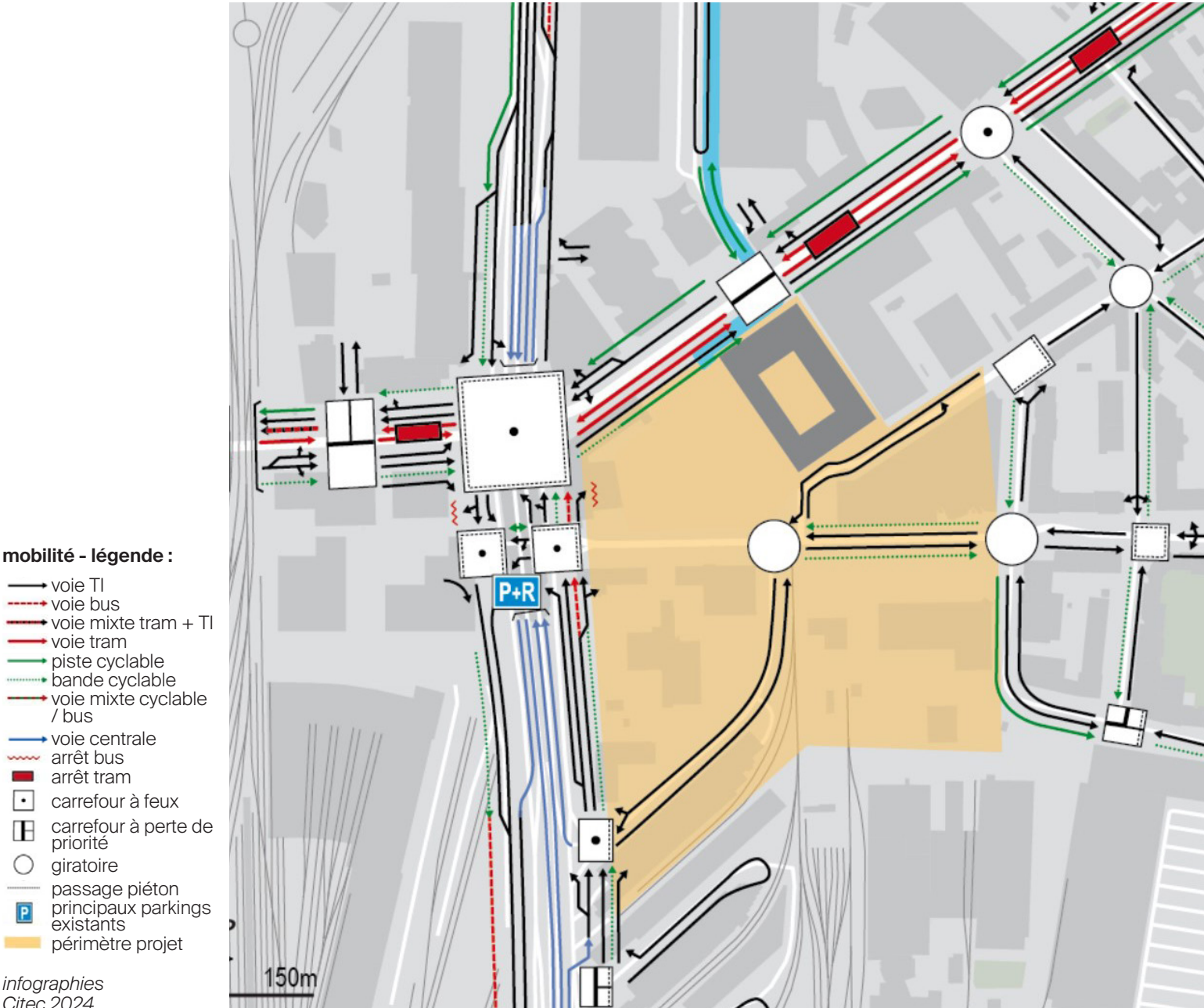


LE QUARTIER DE L'ETOILE _ PLAN 1.750



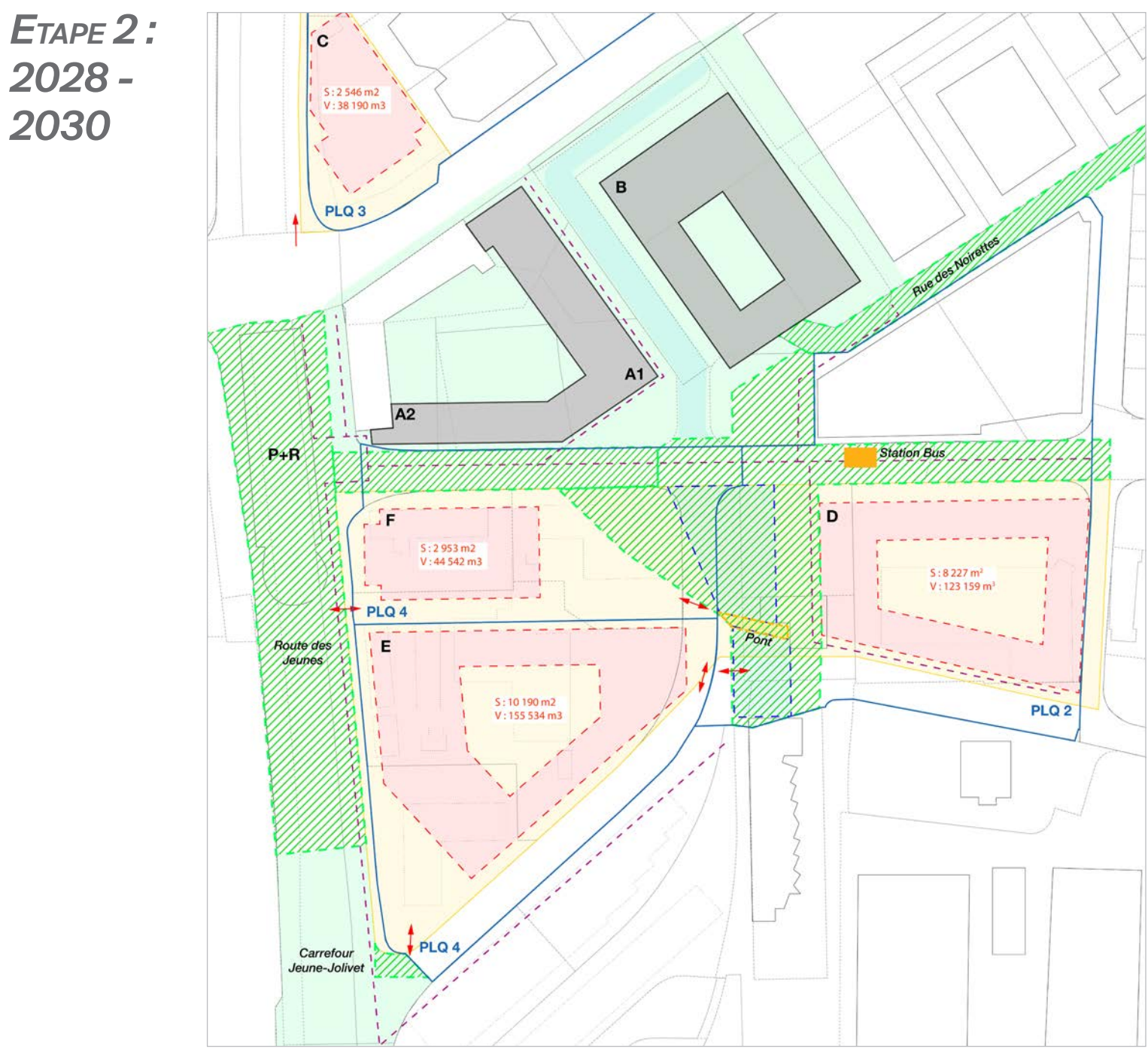
ETAPE 1. Principales évolutions des aménagements

- Réalisation du tunnel
- Réalisation du pont sur la Drize au niveau de l'avenue de la Praille
- Pose des réseaux le long de l'avenue de la Praille



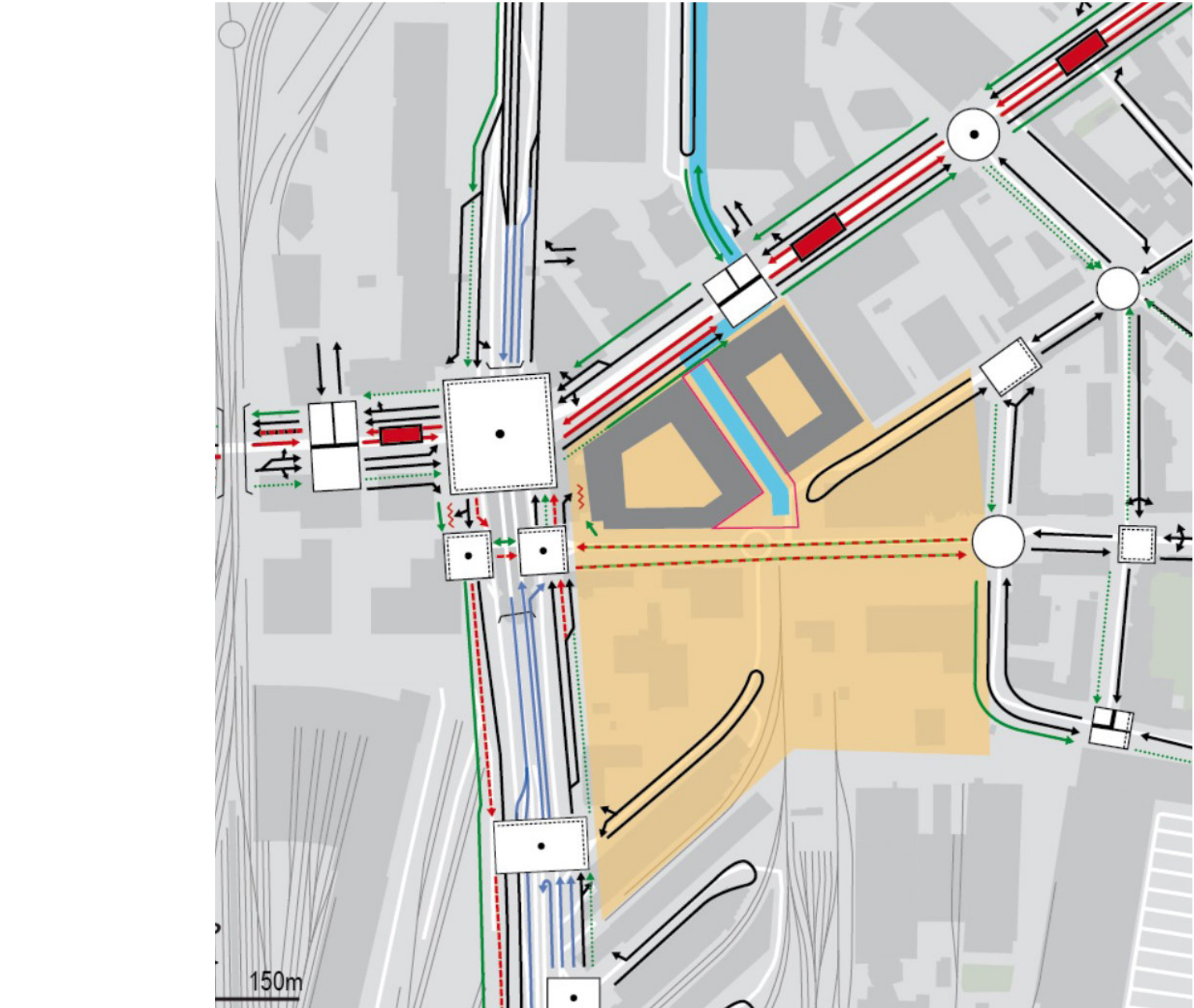
ETAPE 1. Principales évolutions de la mobilité

- Carrefour Jolivet : Mise en place du tourne à gauche sur la route des Jeunes



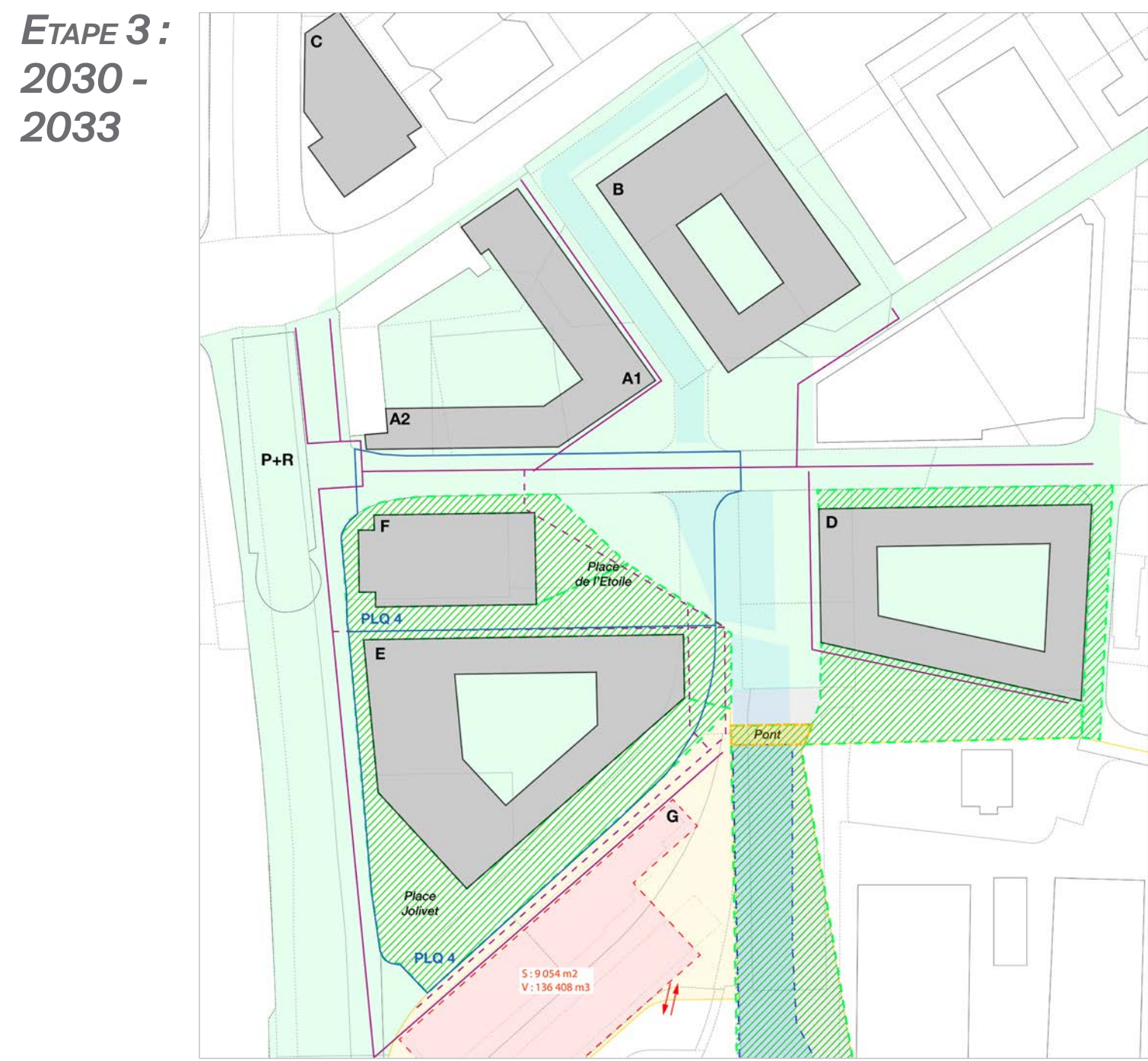
ETAPE 2. Principales évolutions des aménagements

- Réalisation du bassin de stockage des eaux de pluie sous la placette de la Praille et aménagement de la placette
- Aménagement de l'avenue de la Praille «partie nord»
- Renaturation de la Drize au niveau des îlots F, E et D et réalisation des terrasses de la Drize au niveau des îlots F et D et réalisation de la partie végétalisée de la place de l'Etoile
- Réaménagement de la route des Jeunes au niveau du quartier de l'Etoile et reconfiguration des réseaux sur ce tronçon
- Aménagement de la place des Jeunes à la suite de la reconfiguration du P+R en 2028
- Aménagement de la station de bus sur l'avenue de la Praille



ETAPE 2. Principales évolutions de la mobilité

- Voie bus (ligne 44) en service sur l'axe de la Praille
- Suite à la réalisation du tunnel, réduction du nombre de voies TIM sous le P+R
- Modification du carrefour Jolivet
- Mise en double sens de la rue des Noirettes
- Réduction des voies latérales sur la route des Jeunes
- Aménagement d'un axe fort vélos sur la route des Jeunes



ETAPE 3. Principales évolutions des aménagements

- Aménagement de la partie 2 de la place de l'Etoile et des abords de la tour (îlot F)
- Aménagement de l'avenue de la Praille «partie sud»
- Réalisation de la place Jolivet et de la rue Jolivet
- Renaturation de la Drize au niveau de l'îlot G
- Réalisation du pont reliant la rue Jolivet à la rue Alexandre Gavard
- Réalisation de la place du Nouveau Palais de Justice (sans le parvis)
- Pose des réseaux sous la rue Jolivet et raccordement place de l'Etoile



ETAPE 3. Principales évolutions de la mobilité

- Pédonisation de la rue Jolivet
- Mise en place de la zone partagée



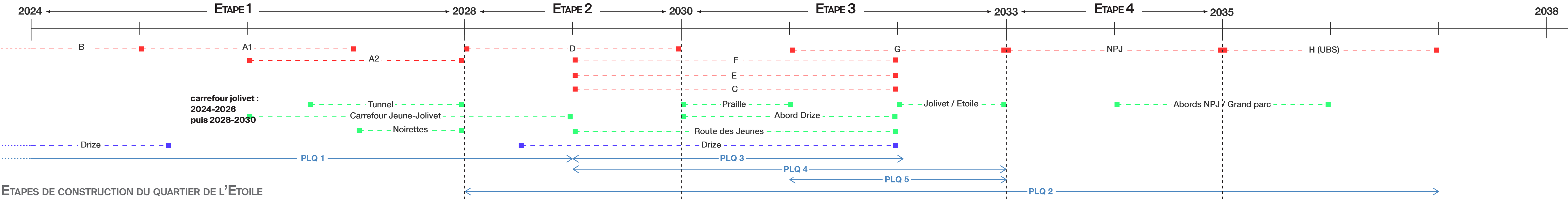
ETAPE 4. Principales évolutions des aménagements

- Réalisation du Nouveau Palais de Justice et de ses abords



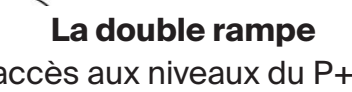
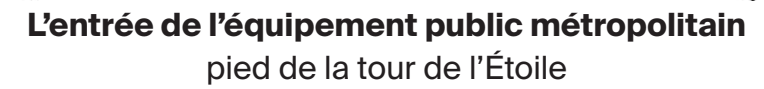
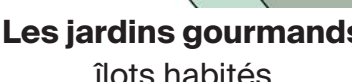
ETAPE 4. Principales évolutions de la mobilité

- Mise en place du schéma de mobilité final
- Mise en place d'un axe fort vélo sur les rues A.Gavard et A.Jolivet
- Aménagement de la voie cyclable le long de la Drize



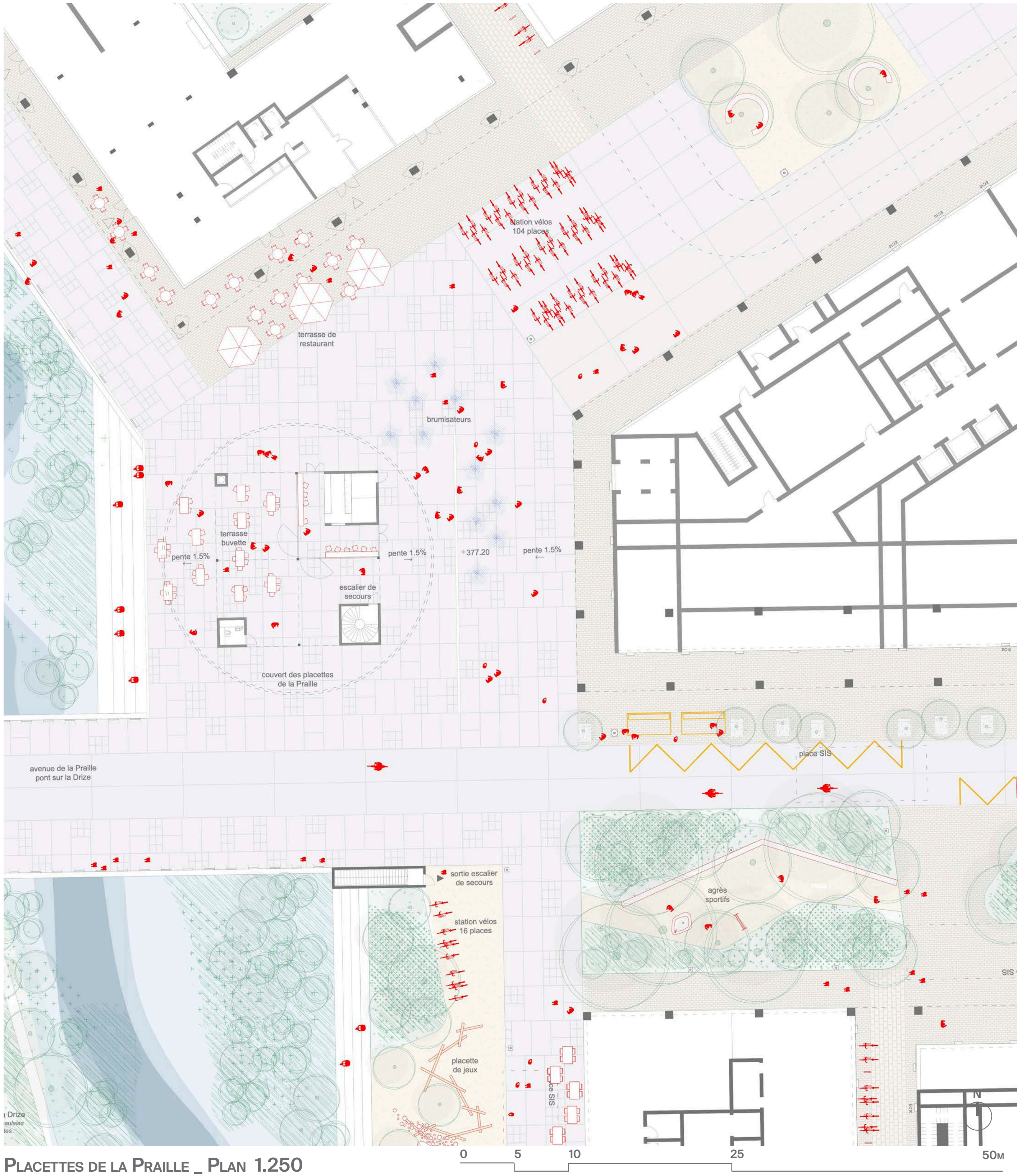


Elle concilie sa position de deuxième branche de la crête climatique avec son rôle de liaison inter-quartiers efficaces, aux bus et vélo. Le lien de fricheur et de biodiversité est reconstruit en réservant la place la plus large possible à la pleine terre, à l'arborisation et la végétalisation. L'avenue conserve au droit de la place de l'Etoile sa logique d'axe végétalisé et séquentiel, ponctuée de places, parcs et places de jeux, dans la continuité de sa partie est (Octroi, Place d'Armes, place de jeux, Parc des Copeaux, Parc des Penchenes, ...). Au croisement de la place, au droit de la place de l'Etoile, le long de l'Ilot F, l'avenue se prolonge par une place de jeux, une place de stationnement, des ombrières, tout en assumant son rôle de voie circulaire. L'assèchement planté de 15m ménage parallèlement à l'axe circulaire une promenade friche reliant une succession de petits lieux de détente pour flâner, se retrouver le soir après l'école, faire une halte, jouer, faire du ping-pong ou du yoga, s'asseoir à l'ombre, pique-niquer ou profiter de la beauté de l'Etoile.

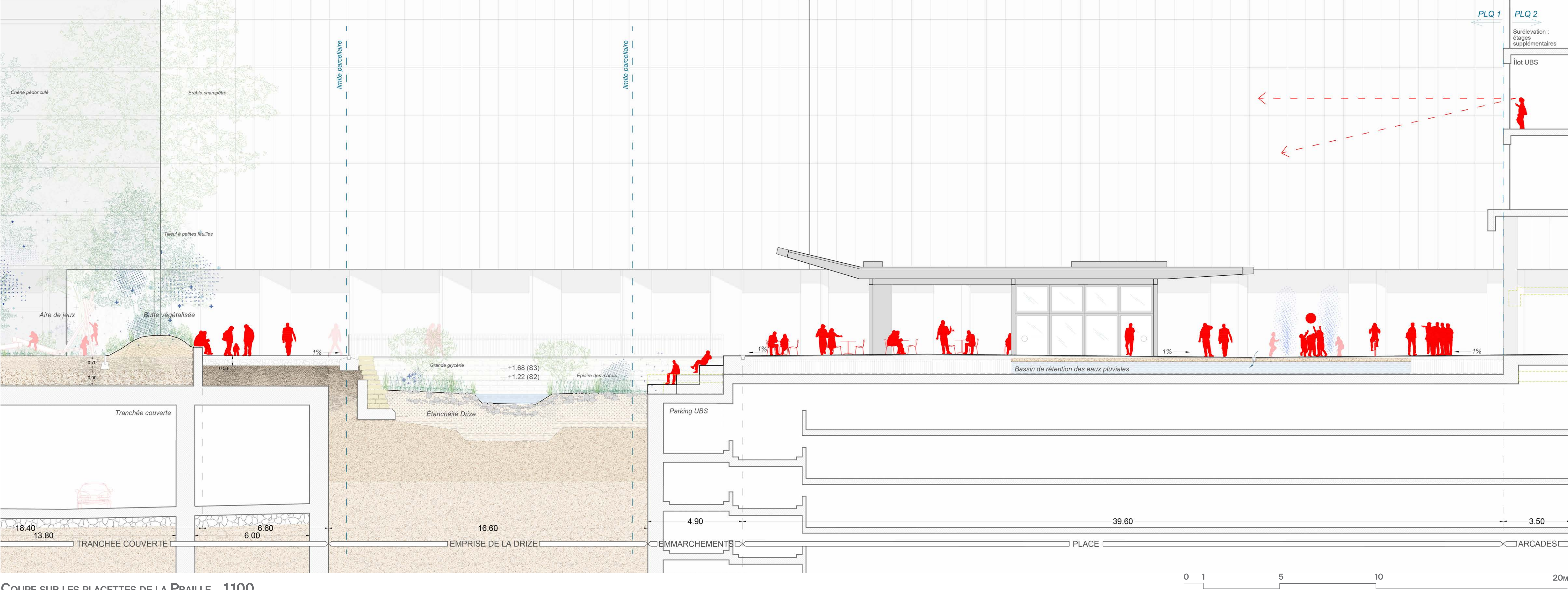




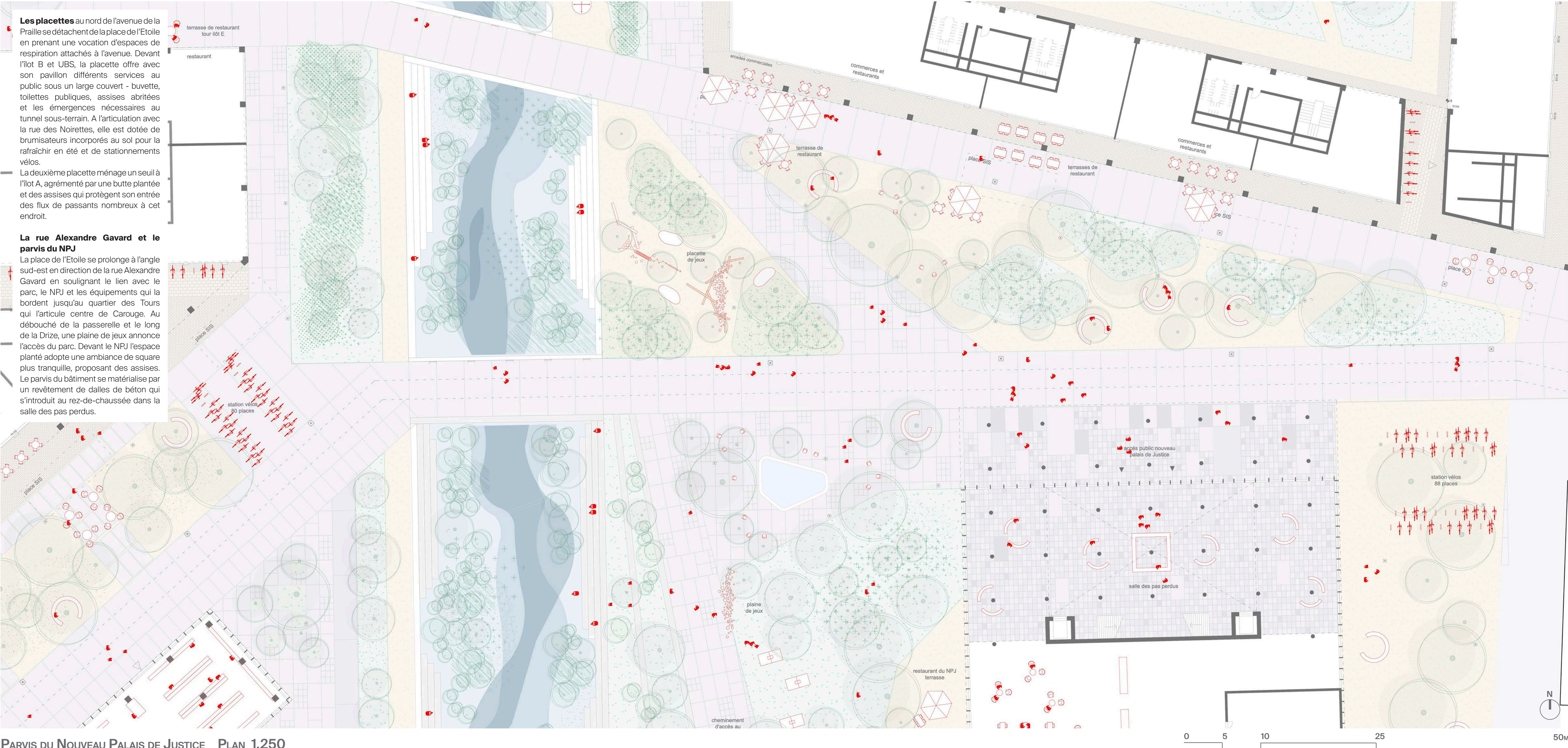
VUE SUR LES PLACETTES DE LA PRAILLE



PLACETTES DE LA PRAILLE _ PLAN 1.250



COUPE SUR LES PLACETTES DE LA PRAILLE _ 1.100



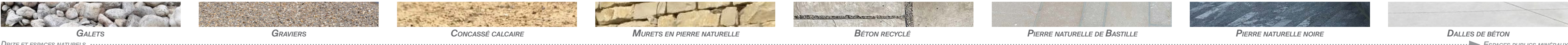
PARVIS DU NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE _ PLAN 1.250



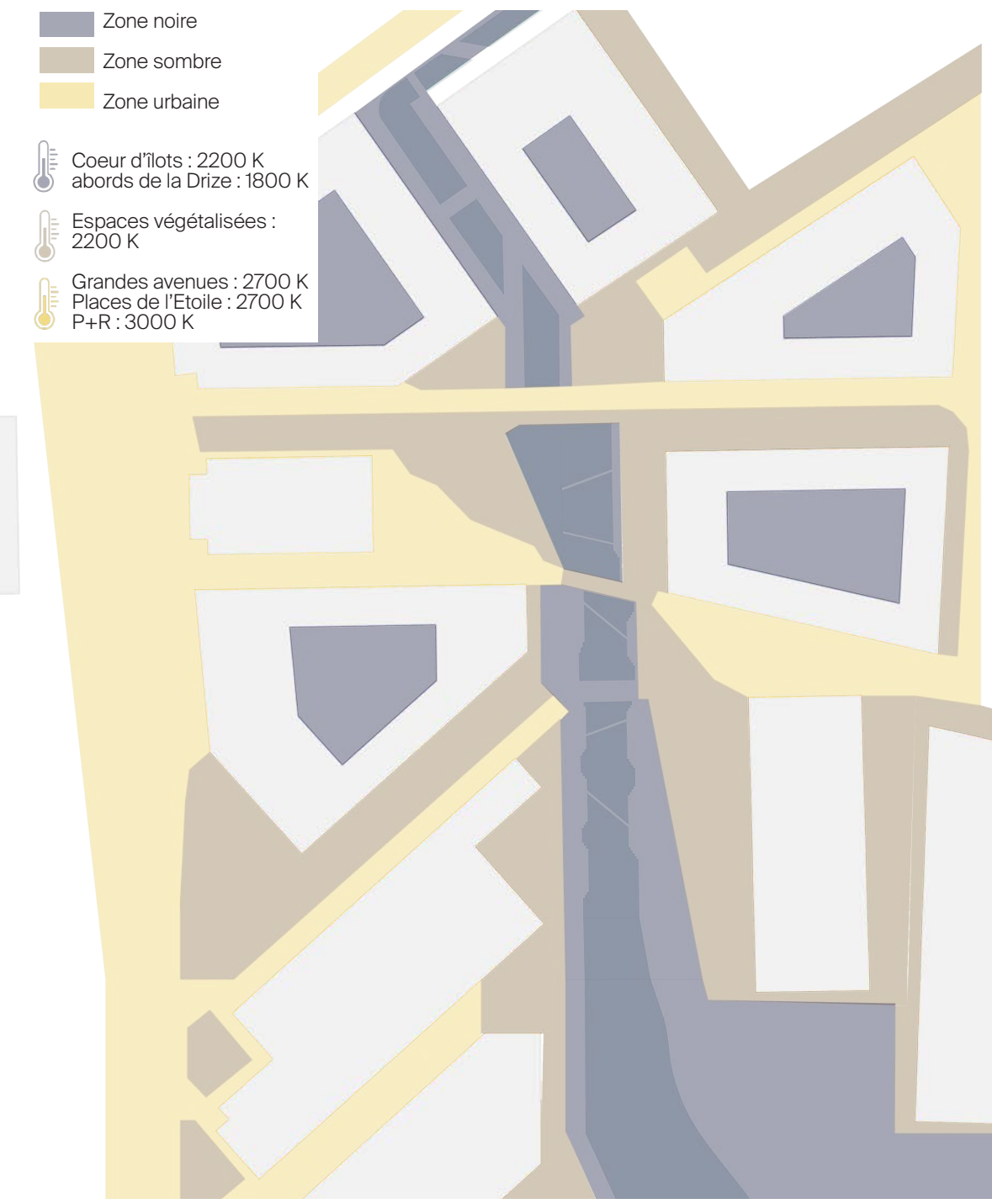
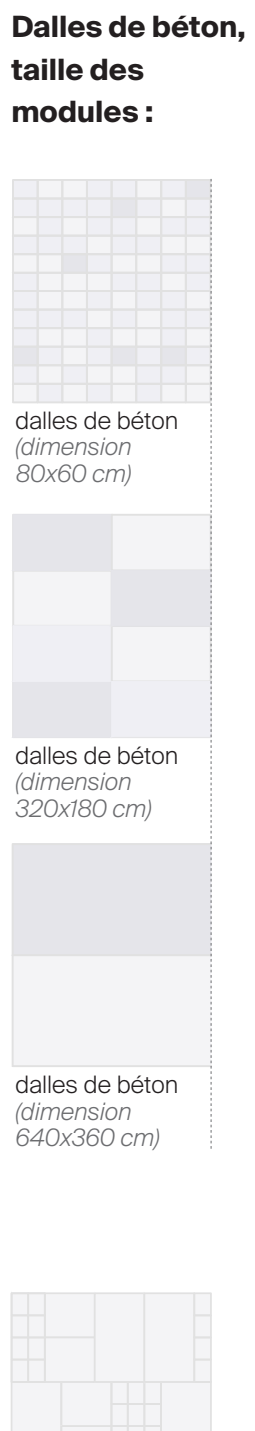
VUE SUR LES PLACETTES DE LA PRAILLE



UN GRADIENT DE MATERIALITÉS



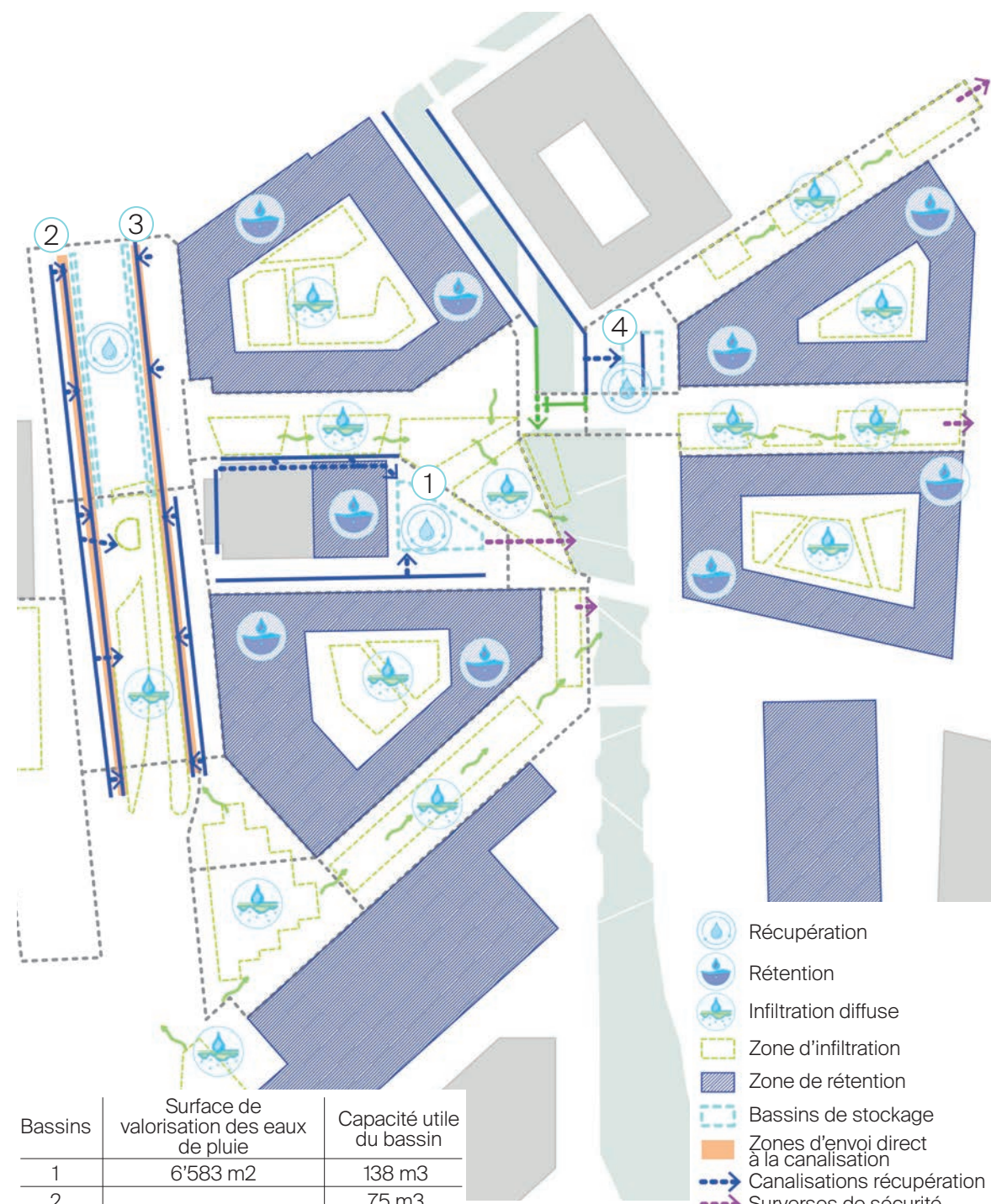
Des revêtements de sols opérant une transition douce Le projet consacre de vastes surfaces aux sols perméables, végétalisés ou revêtus de concassé calcaire. En miroir du gradient de naturalité est mis en place un gradient de minéralité opérant une transition douce entre les quartiers. Partant de la Drize sont d'abord privilégiés des matériaux à forte granulométrie – les graviers, le concassé calcaire, puis des dalles de béton réemployées provenant des différents chantiers de démolition, à l'aspect texturé. La pierre de Bastille est reproduite au pied des différents îlots à l'instar du B apportant une certaine unité au quartier et renforçant le caractère domestique des arcades et des entrées d'immeubles. Au-delà, des dalles de béton lisse aux dimensions et aux teintes de gris variés, assurent la transition entre les pierres naturelles claires de Bastille et les pierres anthracite du quartier de Pont-Rouge. Choisi pour son caractère contemporain, solide et pérenne, le béton adopte des formats et des teintes variés soulignant les identités distinctes des différents espaces tout en garantissant une unité à l'ensemble du quartier. En dalles de grande dimension il fait également référence à l'histoire industrielle du site. Le choix de ce matériau dont la déclinaison est infinie permet aussi d'assurer une meilleure intégration des espaces circulés pour lesquels la garantie de résistance est la plus exigeante.



UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ AUX DIFFÉRENTES TYPOLOGIES D'ESPACES

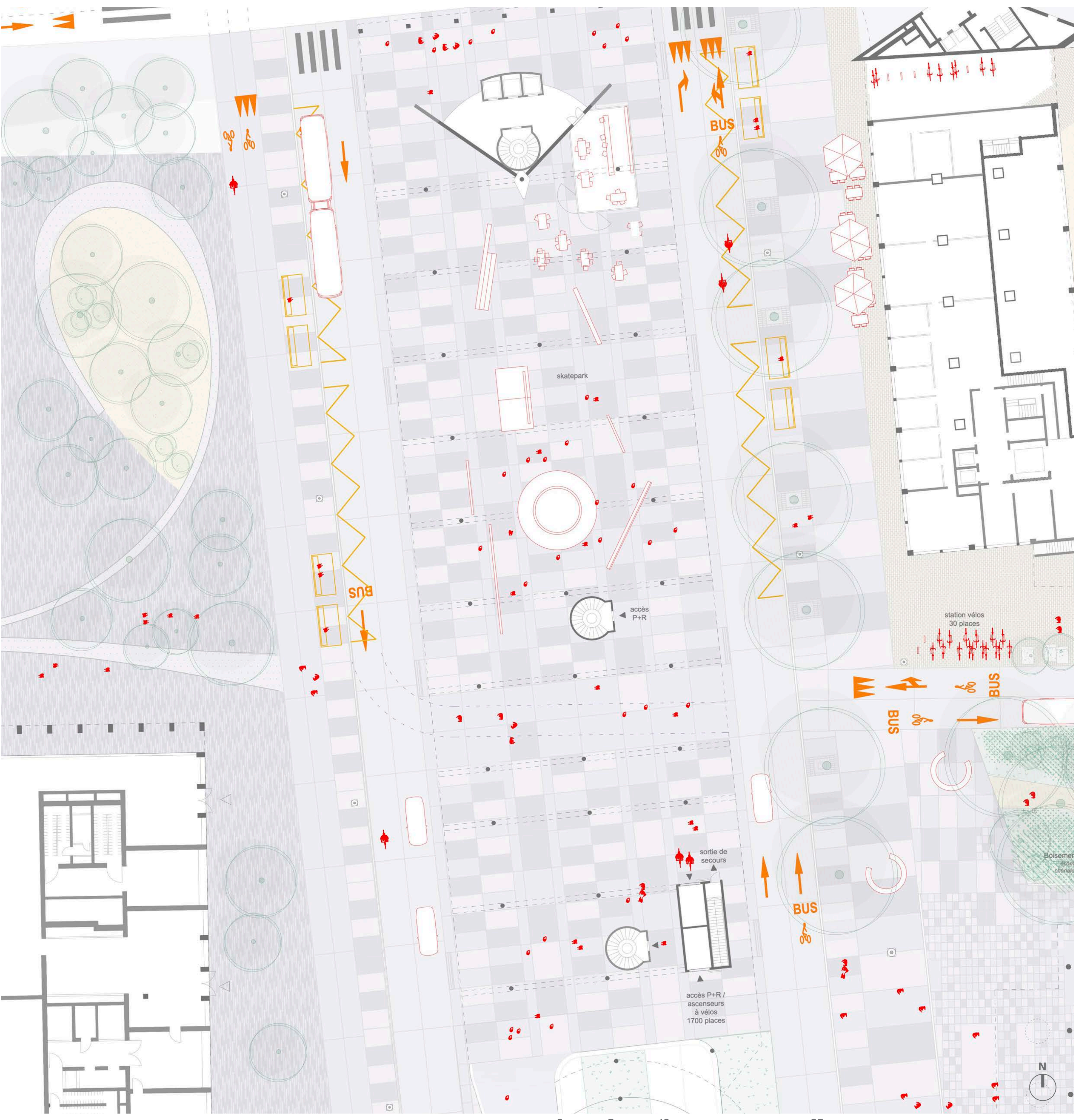
Un éclairage raisonné, respectueux L'éclairage s'inscrit dans les principes du plan lumière communal, fondé sur des installations basse consommation (LEDs) et le respect du vivant. Une trame noire se dessine tout le long de la Drize (maximum 0,1 lux sur la rivière) et dans les cours d'îlot. A leurs abords et sur tous les espaces plantés, des niveaux très bas d'éclairage et des températures de couleur chaude (1800K à 2200K) sécurisent les assises et espaces de contemplation. Au pied de la tour et dans les rues le gradient de lumière s'intensifie pour atteindre des températures de couleur douce, aux alentours de 2700 K. La même stratégie d'éclairage est appliquée dans les différents secteurs du quartier, les lieux d'activité nocturne ressortant ponctuellement par un éclairage renforcé ou des projections par touches. La sous-face du musée ressort dans la nuit par une lumière tamisée d'un blanc (2700K) dispensée par des plafonniers suspendus, de même que les passages d'accès aux cours d'îlots. Lors de manifestations festives, la place des Jeunes bénéficie d'un éclairage coloré rouge ou orange qui anime son ambiance sans obérer la biodiversité.

Candélabres de faible envergure (3,4m) et hauteur de feu résulte
Optiques dirigées uniquement vers les cheminements
Détection de présence pour adaptation de l'abaissement dans les zones appropriées

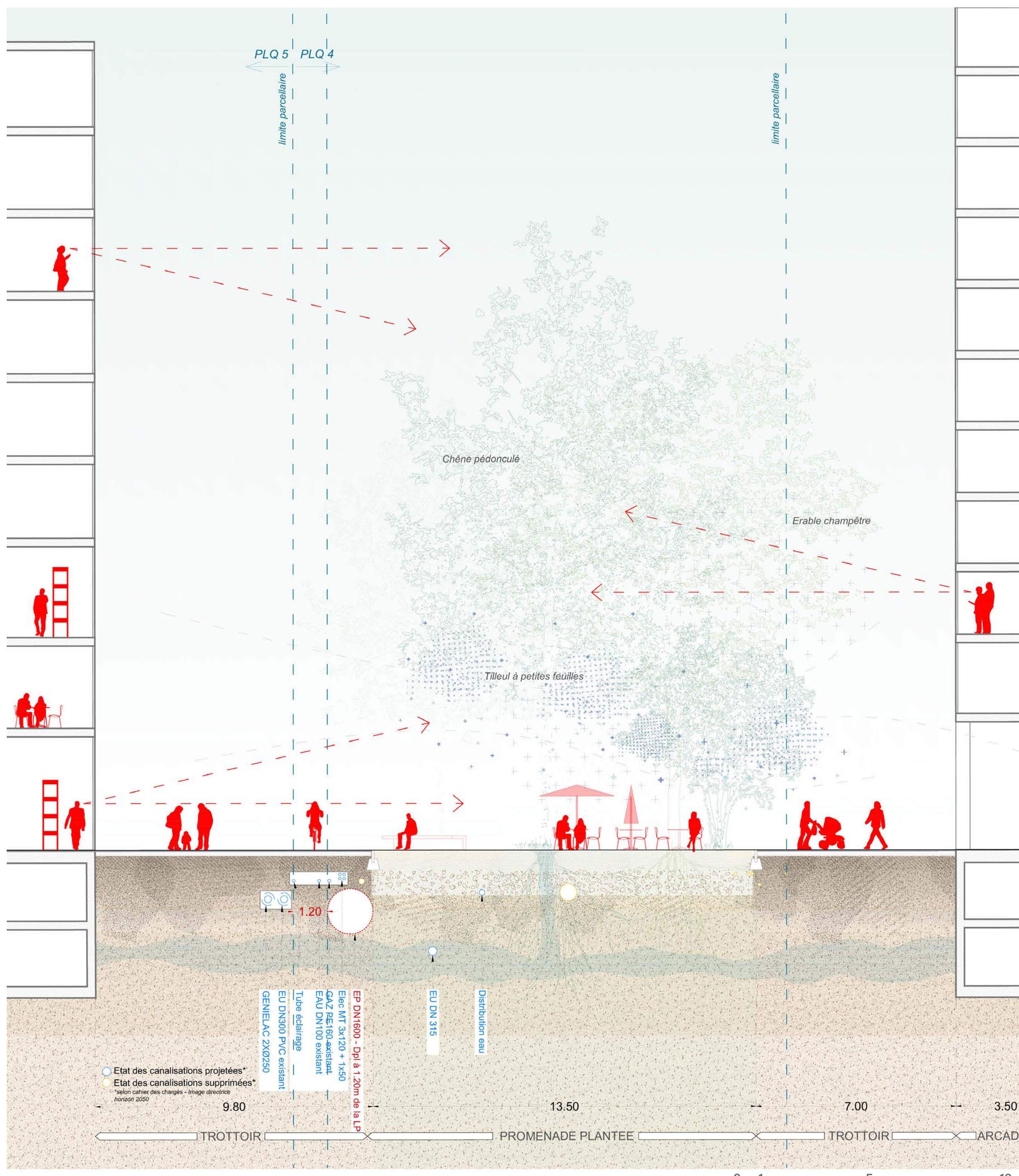


UNE GESTION DE L'EAU MULTUSAGE

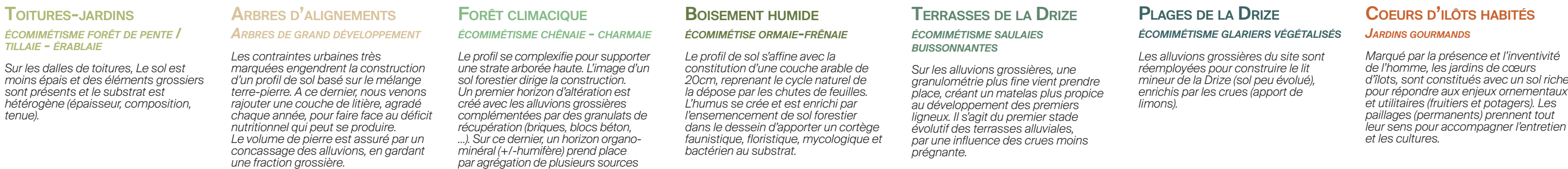
Une gestion de l'eau maîtrisée dans toutes ses fonctionnalités Notre stratégie repose d'une part, pour les espaces à dominante minérale, sur la récupération et la valorisation des eaux de pluie pour l'arrosage ou même le nettoyage des espaces publics. Les eaux sont recueillies dans des bassins enterrés, situés sous les espaces de circulation, judicieusement intégrés dans les espaces publics, et implantés dans des espaces souterrains libres de réseaux. 4 bassins sont ainsi constitués tel que décrit sur le schéma. Les zones à dominance végétale, d'autre part, bénéficient d'une approche en autogestion, basée sur l'infiltration des premiers millimètres de précipitations. Ces espaces verts perméables sont conçus pour absorber les eaux de manière naturelle, avec des lames d'eau variant entre 2,1 cm et 4,24 cm pour un événement de retour de 10 ans, et entre 1,26 cm et 2,55 cm pour un retour de 1 an. Chaque espace vert, conçu comme un bassin d'infiltration, est relié aux autres par une surverse en surface, créée en orientant les pentes des aménagements pour former une série de connexions successives jusqu'à la Drize. En cas de saturation, ces chenaux d'écoulement naturels dirigent les excédents vers la Drize et/ou les réseaux en aval, évitant ainsi tout risque d'inondation. La reconstruction des sols, prévue dans le cadre du projet, garantit non seulement une capacité d'infiltration améliorée, mais aussi un tamponnement des débits grâce au volume des sols reconstitués. En parallèle, le projet prévoit de tirer parti du réseau d'eau brute récemment déployé dans le PAV. Ce réseau, alimenté par le rejet de la boucle de GENILAC pourrait compenser les bassins de récupération en période de stress hydrique, notamment en été, permettant ainsi une gestion plus durable des ressources et réduisant l'utilisation d'eau potable pour la compensation des bassins. Enfin, bien que les bâtiments inclus dans le périmètre du projet relèvent du domaine privé, des recommandations sont faites pour maximiser la rétention des eaux en toiture, là où c'est techniquement possible.



PLAN DE LA PLACE DES JEUNES _ 1:250



COUPE SUR LA RUE ANTOINE JOLIVET _ 1:100



Une gestion des sols en circuit court

Ces sols reconstruits sont principalement composés d'alluvions grossières, d'alluvions fines et de granulats grossiers récupérés sur le site, conformément à une logique de circuit court et d'économie circulaire. Seule la couche fertile est constituée de matériaux issus de filières locales, tels que le BRF (Bos Rameal Fragmenté), le compost, le fumier bovin et/ou, ainsi que d'autres amendements organiques, pour garantir une composition riche et diversifiée et soutenir la croissance végétale.

Ces sols reconstruits sont mis en place sur une profondeur uniforme de 15 cm, assurant ainsi la viabilité des espaces verts en pleine terre. Le projet intègre des fosses pseudo-continues le long des espaces verts alignés, notamment sur l'avenue de la Paille et entre la place et la rue Jolivet. Cette stratégie permet de maximiser la continuité écologique tout

Ces sols reconstitués sont mis en place sur une profondeur uniforme de 15 mètre, assurant ainsi la viabilité des espaces verts en pleine terre. Le projet intègre des fosses pseudos-continues le long des espaces verts alignés, notamment sur l'avenue de la Praille et entre la place et la rue Jollivet. Cette stratégie permet de maximiser la continuité écologique tout

en optimisant l'utilisation des sols reconstitués. En parallèle, la notion de « Fabrique des sols genevois » est repensée comme une réponse temporaire aux défis logistiques posés par l'ampleur des travaux. Cette fabrique, installée temporairement sur des parcelles mises à disposition selon les opportunités, permettrait de produire les compositions des sols nécessaires en amont, en fonction du phasage des travaux. Cela offrirait une solution pragmatique

pour minimiser l'importation de terres végétales et maximiser l'utilisation des ressources locales, tout en répondant aux besoins immédiats du chantier. En comparant le phasage prévu de la construction des îlots avec le phasage de notre projet, nous constatons que les quantités nécessaires à la faisabilité de ce concept sont largement atteintes. Nous pouvons ainsi réaliser ces compositions directement sur l'espace libéré pendant les différentes phases de construction.

 Forêt de pente
 Boisement climacique
 Boisement humide
 Terrasse de la Drize
 Drize

VERS UNE LIÈGE EXTENSION DE LA CANOPÉE

Fosse de plantation
 zone de plantation sur dalles
 Maillage réseaux
 Axe prioritaire pour le déplacement de la faune



LEMENT DE LA TRAME BRUNE

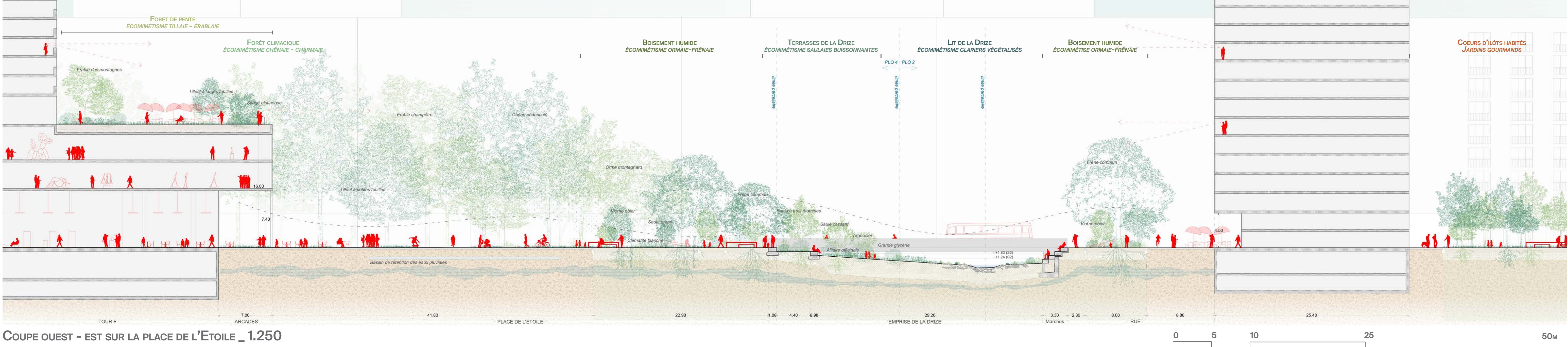


en deux principes

Un épissagement significatif du corridor écologique ne peut se concevoir que sous deux principes :

- 1^{er} Une couverture arborée importante doit être maintenue afin de garantir la continuité du corridor écologique, en complément d'un plan lumière adéquat y imposant un « zéro éclairage » strict (cf. annexe 1) ;
- 2^e Une absence d'abaissement de la température, l'écoulement ne pouvant pas jouer ce rôle seul, l'amplification de la végétation et l'absence de toute source d'éclairage et de contexte naturel sont importantes.

2^e Une couverture arborée forte, dont la typologie sera adaptée à la fois aux ambiances urbaines du projet, mais aussi aux ambiances paysannes, sera maintenue et créée, en lien avec le cours d'eau de la Dize, un gradient de végétation allant d'une situation primordiale pour un caractère « rural » à une situation plus « urbaine » ou « quasi-naturelle » vers lequel nous voulons tendre, crucial avant pour l'espace de la Dize, sera primordial pour favoriser au maximum la biodiversité et la qualité de l'environnement, en particulier du point de vue de l'entomofaune. Au centre de cette stratégie de développement de la canopée, nous avons placé la notion d'engagement des notions d'écocommunication, qui s'adresse aux processus écologiques que l'on retrouve dans la nature. Ainsi, l'idée maitresse est de s'appuyer sur les caractéristiques de la nature, de la lumière (éclairage, d'éclairage, de chaque milieu, comme base de réflexion à la définition des espaces, avec un gradient évolutif allant d'un espace rural à un espace urbain, à l'échelle milieu climatique (corridor arboré devant la Tour F). Notre approche écomorphe nous fait définir ces environnements en fonction de la dynamique évolutive des écosystèmes naturels.



COUPE OUEST - EST SUR LA PLACE DE L'ETOILE _ 1.250

